

«MMME_Délégués» «Prénom_nom_délégués»

«Adresses_délégués»

«CP_délégués» «Communes_délégués»

Nos Réf. : 0326/25/ACC/DIR/DAF/PDT

Objet : Convocation du Comité Syndical

Assemblée Générale du mardi 1^{er} juillet 2025

«Civilité_DT_DS»,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine Assemblée Générale, aura lieu le :

Mardi 1^{er} juillet 2025 à 18h00

*au siège du Syndicat VBG
3, allée Georges Cuvier – 87 700 AIXE SUR VIENNE*

ORDRE DU JOUR :

- 🌱 Présentation des équipements de Télérelève par SUEZ
- 🌱 Changements de délégués - Modification des membres de la commission dégrèvement
- 🌱 Finances : Versement du solde de la surtaxe 2023
- 🌱 Projet de coopération décentralisée sur la commune de NDIAGNE (SENEGAL)
- 🌱 Ressources-Humaines : Prestation CDG87_Paie à Façon
- 🌱 Demandes d'adhésions – Etudes d'incidence – Vicq sur Breuilh et le SIAEP de Nexon
- 🌱 Modification des statuts du SMAEP Vienne Briance Gorre
- 🌱 Régularisation administrative et foncière – Annulation de la DUP d'un captage
- 🌱 Modification des statuts de SYTEPOL

Vous trouverez joint à la présente, l'ordre du jour détaillé de cette réunion.

En cas d'empêchement de votre part, je vous invite à vous reporter à la page 2 de cette convocation qui vous rappelle les modalités relatives aux suppléances et procurations.

Je vous prie d'agréer, «Civilité_DT_DS», l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Syndicat,



SYNDICAT DES EAUX
VBG
VIENNE • BRIANCE • GORRE
Maurice LEBOUTET.

